

Recommandations pour la création et la transmission des plans miniers numériques

Françoise Cohen-Cassuto

Agence de prévention et de surveillance des risques miniers

Réunion PIN du 11 janvier 2007

Genèse du projet (1)

- le contexte:
 - l'exploitant adresse 1 DADTM au préfet
6 mois av. la fin des travaux (D 09/05/1995)
- la problématique:
 - l'arrêté du 08/09/2004 → plans « sur supports papier et sous la forme de **fichiers informatiques numérisés et géoréférencés** »



+

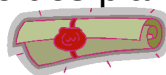


Agence de prévention et de surveillance des risques miniers

Genèse du projet (2)

- les objectifs:

- rendre les accès et l'exploitation des infos permanents
- communiquer les plans
- garantir la valeur probante des plans miniers numériques



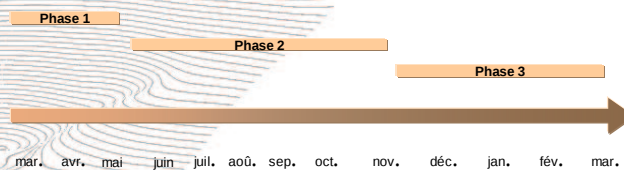
Le montage du projet (1)

- les acteurs:

- le comité de pilotage:
 - APSRM + DARQSI
- le GT:
 - DRIRE
 - GEODERIS
 - BRGM
 - DAF
 - CDF
 - (ADAE)

Le montage du projet (2)

- le calendrier:



La phase d'étude préalable

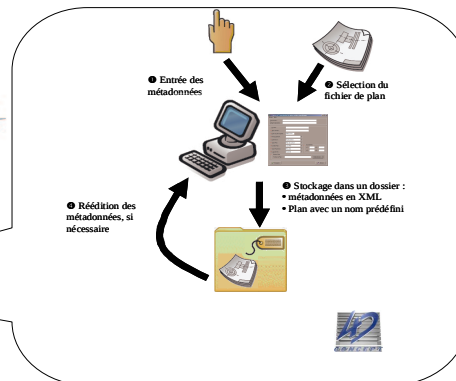
- identification et sélection des types de plans miniers num. réglementaires
- recensement des outils logiciels (SIG) utilisés par les exploitants et leurs formats d'exportation
- → tests sur les formats sélectionnés
- → choix du format à recommander



apsrm

La phase d'étude détaillée

- analyse de l'existant
- descriptif des besoins réels des acteurs en s'appuyant sur leur expérience
- étude de scénarios
- schéma de présentation de la procédure



Agence de prévention et de surveillance des risques miniers



apsrm

La phase de faisabilité

- analyse des propositions techniques de développement du formulaire électronique de métadonnées
- discussion sur la version 1 des recommandations en comité de pilotage
- → présentation de la version 1 du formulaire à un échantillon d'exploitants

Agence de prévention et de surveillance des risques miniers



La phase de validation

- validation de la version finale des recommandations (03/2005)
- présentation du projet de circulaire à la DARQSI (06/2005)
- validation de l'application 2 du formulaire (06/2005)
- rédaction du manuel d'utilisation (07/2005)

Agence de prévention et de surveillance des risques miniers



Illustrations

- le manuel
- le formulaire électronique de métadonnées
- le projet de circulaire

Agence de prévention et de surveillance des risques miniers



Conclusion

- Ce projet était nécessaire...
- ...les objectifs ont été remplis.
- Mais, vu le nouveau contexte de suppression de l'APSRM...
- ...la circulaire ne sera sans doute pas validée par le ministère de tutelle...
- ...même si les recommandations sont déjà suivies, notamment dans l'Est de la France, mais sans l'application.

Agence de prévention et de surveillance des risques miniers